

**Fiche de données de sécurité**

Date d'émission: 01/02/2013

**1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit: **Clingspray**

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation: dans l'agriculture comme régulateur de croissance végétale

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Nom: L.Gobbi Srl

Adresse: Via Vallecaldà, 33 16013 Campo Ligure (Ge)

N° de Téléphone: +39 010 920395

N° de Fax: +39 010 921400

Personne compétente responsable de la fiche des données de sécurité:

[info@lgobbi.it](mailto:info@lgobbi.it)

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

CENTRE ANTIPOISON DE L'HÔPITAL CA GRANDA - NIGUARDA (MI)

tel: 0039 02 66 10 10 29

**2. Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon les dispositions des Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et/ou du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et ses modifications ultérieures).

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Pictogramme de danger: non applicable

Phrases R: non applicable

Phrases S:

S2 Conserver hors de la portée des enfants

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux

S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

### 2.3 Autres dangers

Informations non disponibles.

## 3. Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Composants dangereux	N° CAS/	Classification 1272/2008	Classification 67/548/CEE	Conc.
Acide Alpha Naphtylacétique (ANA)	86-87-3	Tox. aiguë 4 H302 STOT SE 3, H335 Lésions oculaires 1 H318	Xn R22, R37, R41	4% p/v

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

**Inhalation:** Placer la victime à l'air libre, en cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, consulter immédiatement un médecin.

**Contact avec les yeux:** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Enlever si possible les verres de contact. Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour un bon rinçage. Consulter immédiatement un médecin.

**Contact avec la peau:** Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

**Ingestion:** Si la victime est consciente, lui faire boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme ou effet typique connu. Toutefois, les symptômes peuvent apparaître après plusieurs heures, la surveillance médicale est nécessaire pendant au moins 48 heures après l'accident. En cas de doute, toujours appeler un médecin.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Suivre les consignes du médecin.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: mousse résistante aux alcools, CO<sub>2</sub>, poudre sèche.

Moyens d'extinction non appropriés: aucun à notre connaissance



## **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, des gaz dangereux COx peuvent se répandre.

## **5.3 Conseils aux pompiers**

Le personnel chargé de l'extinction des incendies devra être équipé d'un appareil de protection respiratoire isolant avec masque intégré.

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de rejet de vapeurs dans l'air, utiliser une protection respiratoire (masque).

Porter des vêtements de protection individuelle (gants en nitrile..). (voir section 8).

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

En recueillir autant que possible dans un récipient propre pour (de préférence) la réutilisation ou l'élimination.

Éviter que le produit ne pénètre dans les égouts, les eaux de surface, les eaux souterraines et leurs environs.

En cas de perte de produit, alerter les autorités compétentes.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recueillir le produit répandu avec un matériau absorbant inerte (par ex. sable, vermiculite) et le déposer dans un récipient pour l'élimination. Neutraliser le résidu avec une solution diluée de carbonate de sodium.

### **6.4 Référence à d'autres sections**

Toutes les informations concernant la protection individuelle et l'élimination sont fournies aux sections 8 et 13.

## **7. Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Porter des vêtements de protection individuelle (lunettes de protection, gants jetables en nitrile...).

Utiliser dans un endroit bien aéré. Ne pas respirer les vapeurs. Bien se laver les mains et la peau contaminée après utilisation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver dans un endroit frais et bien aéré, loin des sources de chaleur. Conserver le produit dans son emballage d'origine.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

En plus des utilisations mentionnées à la section 1, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue.



## **8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

Pas de données disponibles pour le mélange.

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### *8.2.1 Contrôles techniques appropriés*

Pas de données disponibles.

#### *8.2.1 Mesures de protection individuelle telles que les équipements de protection individuelle*

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Non nécessaire.

**PROTECTION DES MAINS:** Utiliser des gants pour protection chimique EN 374 (par ex. gants jetables en nitrile).

**PROTECTION DES YEUX:** Porter des lunettes de protection (EN166).

**PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS:** Porter des vêtements de sécurité approprié selon les précautions usuelles pour la manipulation de produits chimiques.

## **9. Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**ASPECT:** Liquide

**COULEUR:** Incolore ou légèrement jaune

**ODEUR:** Inodore

**pH à 20 °C:** 7,0-8,0

**POINT/INTERVALLE D'ÉBULLITION:** Non disponible.

**POINT DE FUSION:** Non applicable

**SOLUBILITÉ:** Soluble dans l'eau.

**POINT D'INFLAMMATION:** Non disponible

**POIDS SPÉCIFIQUE À 20° C:** 1020-1030 g/l

**AUTO-INFLAMMATION:** Non disponible

**PROPRIÉTÉS EXPLOSIVES:** Aucune.

**PROPRIÉTÉS OXYDANTES:** Aucune.

**PRESSION DE VAPEUR:** Non disponible

**COEFFICIENT DE PARTAGE:** Non disponible

### **9.2 Autres informations**

Non disponible



## **10. Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

### **10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation conseillées (voir section 7).

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de données disponibles.

### **10.4 Conditions à éviter**

Hautes températures.

### **10.5 Matières incompatibles**

Aucun à notre connaissance

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Gaz dangereux COx.

## **11. Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Pas d'informations toxicologiques disponibles pour le mélange.

Pour la substance Acide Alpha Naphtylacétique (ANA):

Toxicité aiguë:

LD50 par voie orale chez le rat: 1750 mg/kg

LD50 par voie cutanée chez le rat: > 2000 mg/kg

Lésions oculaires graves/irritations oculaires graves: IRRITANT

Toxicité pour la reproduction (chez le rat):

NOAEL: 62 mg/kg

## **12. Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

Pas d'informations écologiques disponibles pour le mélange.

Pour la substance Acide Alpha Naphtylacétique (ANA):

Toxicité pour la Daphnie et autres invertébrés aquatiques:



CE50 (*Daphnia magna*) (48h): > 56-100 mg/l

Toxicité pour les poissons:

CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel): > 56-100 mg/l

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas d'informations disponibles pour le mélange.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'informations disponibles pour le mélange.

Acide Alpha Naphtylacétique: aucune bioconcentration attendue (log du coeff. de partage octanol/eau  $\leq 4$ )

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas de données spécifiques disponibles pour le mélange.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas d'informations disponibles pour le mélange.

Acide Alpha Naphtylacétique: il n'est pas considéré comme persistant, bioaccumulable ou toxique (PBT); il n'est pas considéré comme très persistant ni très bioaccumulable (vPvB);

### **12.6 Autres effets néfastes**

Informations non disponibles.

## **13. Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

ÉLIMINATION DU PRODUIT: Éliminer conformément aux lois locales/nationales en vigueur. Éviter que le produit ne pénètre dans les sources d'eau.

ÉLIMINATION DES EMBALLAGES CONTAMINÉS: Éliminer conformément aux lois locales/nationales en vigueur.

## **14. Informations relatives au transport**

Le produit n'est pas considéré comme dangereux conformément aux dispositions en vigueur en matière de transport de marchandises dangereuses par route (A.D.R.), par rail (RID), par voie maritime (IMDG code) et par voie aérienne (IATA).

## **15. Informations réglementaires**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**



Le produit n'est pas soumis à des normes supplémentaires autres que celles indiquées sur cette fiche.

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange et les substances y étant contenues.

## **16. Autres informations**

### **HISTORIQUE:**

Première version conformément au Règlement 453/2010 (annexe I).

### **Remarque pour l'utilisateur:**

Toutes les informations de cette FICHE DE SÉCURITÉ sont censées être correctes selon les connaissances actuelles mais ne doivent pas être considérées comme exhaustives. L'utilisateur doit adopter ces informations et les appliquer convenablement. L. Gobbi décline toute responsabilité en cas de dommages corporels ou matériels pouvant résulter d'une mauvaise manipulation de ce produit. Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.